



75 ans au service de l'industrie

C'est sous ce thème que nous vous invitons à célébrer avec nous cet événement grandiose qui se tiendra le 13 septembre prochain au Mount Stephen Club. Près de 300 invitations seront envoyées par courrier au cours de la semaine prochaine et nous vous demandons votre collaboration pour inviter à votre tour des personnes qui se sont impliquées dans notre industrie et que nous aurions omis d'inviter, ne possédant plus les adresses et étant des anciens membres de notre association. Pour plusieurs d'entre nous, ce sera une chance unique de participer à ce grand rassemblement qui ne se représentera que dans vingt cinq ans. Nous profiterons de cette journée pour effectuer une corvée pour la construction de la résidence ICPC située au 9692 rue Hochelaga. Pour participer à cette corvée, nous apprécierons obtenir votre confirmation avant le 5 septembre par courriel à claude.robitaille@mtaplus.com ou par téléphone au 514-989-1002. En espérant que vous serez des nôtres !

Voici quelques noms dont nous aimerions obtenir des adresses :

- Richard Fraser
- Yvon Racette
- Vincent Cadorette
- Grégoire Plamondon
- Claude Paquet

Merci à l'avance pour votre collaboration !

Une formation ALLPRISER, ça vous intéresse !

Notre ex-président, Pierre Houle, aimerait organiser une journée de formation avec le groupe ALLPRISER. Il en coûterait 250\$ par personne pour une groupe minimum de 10 personnes. Pour toute personne intéressée, nous vous prions de manifester votre intérêt par courriel à claude.Robitaille@mtaplus.com avant le 12 septembre. Par la suite, nous planifierons la date de formation ainsi que le formulaire d'inscription.

Message important de la Régie du Bâtiment

La Régie du Bâtiment nous a fait parvenir un message important concernant la vente des produits de plomberie que se lit comme suit :

« à compter du 2 octobre 2008, il sera **interdit de vendre ou de louer** des matériaux, des appareils ou des équipements destinés à être utilisés dans une installation de plomberie et qui **n'ont pas été certifiés ou approuvés** ».

De même, à compter du 2 octobre 2008, **il sera interdit de vendre ou de louer** des de traitement de l'eau potable qui **n'ont pas été certifiés**.

Pour toute information additionnelle, vous pouvez consulter le site pour les matériaux

www.rbq.gouv.qc.ca/dirpublication/direnreprises/dirplomberie/2222-42.pdf

Le site pour le traitement de l'eau potable

www.rbq.gouv.qc.ca/dispublication/direnreprises/dirplomberie/2222-43.pdf

D'un tuyau à l'autre

Erratum

Lors de notre dernière parution, nous avons mentionné le nom de Mme Hélène Boutin de J.U.Houle, il s'agissant plutôt de Francine Boutin.

Claude Robitaille
Coordonnateur régional
13 août 2008